

Mercredi 18 mai 2022

Camille LEDEMENEY  
Direction Communication  
camille.ledemene@lecotentin.fr  
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

# AMÉNAGEMENT DE LA ZAE DES FOURCHES, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, aux côtés de Benoît ARRIVÉ, Vice-Président en charge du Développement Économique, de l'Emploi, de l'Insertion et Maire de Cherbourg-en-Cotentin et de Dominique HÉBERT, Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin, a présenté le plan d'aménagement de la ZAE des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin.

## Le contexte

L'Agglomération du Cotentin est compétente en matière de développement économique et gère à ce titre l'accueil des entreprises. Elle est l'interlocuteur de proximité pour les accompagner dans leur implantation ou

leur développement, à travers l'immobilier, le foncier, ou encore l'aide à l'installation de nouveaux salariés. Dans ce sens, les Zones d'Activité Économique gérées par l'Agglomération sont un véritable atout pour favoriser le dynamisme économique du territoire. Des conditions d'installations attractives qui offrent une réponse adaptée aux besoins des entreprises. Dans le cadre de cette compétence, l'Agglomération finance actuellement le développement de la zone des Fourches. Des travaux d'aménagement ainsi qu'un projet d'extension portés par la ville de Cherbourg-en-Cotentin et par l'Agglomération du Cotentin.

*« Développer des zones d'activité adaptées aux besoins des entreprises, telle est la volonté de l'Agglomération. Elles connaissent actuellement un taux de remplissage de 96%, nous mettons d'ailleurs tout en œuvre pour les développer davantage et les moderniser, comme ici sur la ZAE des Fourches. Les nouvelles implantations annoncées traduisent bien la capacité de la collectivité à répondre aux attentes des entreprises »* souligne David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin.

## **1/ Aménagement de la zone existante**

### **Un projet d'envergure, très attendu par les entreprises et les riverains**

La première phase des travaux a débuté au mois de mars. Il s'agit de moderniser la Rue des Vindits et aménager la partie existante de la zone, sur laquelle les entreprises sont déjà implantées. Un chantier qui devrait durer 15 semaines, pour s'achever à la fin du mois de juin. Cette première phase d'aménagement va permettre la sécurisation de la rue, la création d'une zone 30 mais aussi l'installation de dispositifs de ralentissement. De nombreux espaces de stationnement vont également voir le jour avec la création de parkings en entrées de zone et de places le long de la rue. Un rond-point sera également aménagé afin de fluidifier la circulation. Enfin, pour plus de sécurité, un éclairage public haute performance sera disposé tout le long de la voie.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA.

### **Mobilités alternatives et bien-être au travail au cœur du projet :**

Dans la continuité du Plan de Déplacements mis en place par l'Agglomération, l'accent sera mis sur les mobilités alternatives et l'intermodalité. Ainsi, des voies cyclables vont être créées sur l'ensemble de la zone ainsi que des arrêts de bus qui viendront répondre aux demandes des entreprises, des salariés et des riverains.

Située à proximité de la zone d'habitation de Grismesnil, l'aménagement de la ZAE des Fourches est également essentiel pour les riverains, qui souhaitent s'approprier l'espace et en faire un lieu de vie. C'est aussi le cas des quelques 900 salariés des entreprises déjà présentes sur le site. Dans cette logique, le projet

intègre des aménagements paysagers, la préservation de la trame bocagère et des chemins existants. Un sentier piétonnier est d'ailleurs présent au cœur de la zone, il sera conservé puis rejoint prochainement par d'autres chemins piétonniers. Un espace de loisirs est également en projet regroupant une aire de pétanque ainsi qu'une zone sportive en libre accès (tennis de table, street workout, etc.).

Ces travaux arrivent volontairement en fin de période. Le souhait était en effet de recueillir les attentes des entreprises déjà implantées, mais aussi d'éviter une détérioration prématurée des aménagements due aux travaux d'implantation de chaque nouvelle entreprise. C'est le cas aujourd'hui puisqu'il reste seulement 3 lots inoccupés contre 33 lots commercialisés.

Cette première phase de modernisation permettra de répondre aux attentes des entreprises déjà présentes, mais aussi d'en attirer de nouvelles qui viendront s'implanter sur cette zone déjà très dynamique. De nouvelles parcelles sont d'ailleurs déjà en cours d'aménagement et cette deuxième phase de travaux devrait s'étendre jusqu'en 2024.

## **2/ Extension de la zone des Fourches**

### **Une ZAE au fort potentiel de développement économique**

En effet, de nombreuses parcelles sont disponibles sur la partie Est de la zone. Les travaux de viabilisation de ces parcelles ont d'ailleurs déjà commencé afin d'en proposer rapidement l'acquisition à de nouvelles entreprises.

Elles sont actuellement en cours de raccords aux différents réseaux : eaux, fibre optique et énergie. Suite à cette viabilisation des parcelles, les travaux de voirie devraient débuter en 2023 sur cette zone.

Un pôle de restauration collective est également à l'étude afin de répondre aux besoins des nombreux salariés présents sur site.

Au sein de cette extension de la ZAE, 2 parcelles ont déjà trouvé preneurs avec l'arrivée annoncée de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et d'Orano Projet, filière ingénierie du groupe Orano, actuellement située sur Equeurdreville. L'IFSI de Cherbourg-en-Cotentin, actuellement situé à proximité de l'hôpital Pasteur, devrait accueillir les étudiants à partir de la rentrée universitaire de 2024 sur le site des Fourches.

### **Orano Projet, un acteur économique majeur pour le territoire**

Le bâtiment pourrait accueillir entre 500 et 600 collaborateurs sur un terrain de 20 000m<sup>2</sup> qui accueillera un bâtiment de 6 700m<sup>2</sup> répartis sur 3 ailes. La livraison est prévue pour 2023.

Un projet qui traduit bien le fort dynamisme de la zone des Fourches mais aussi sa vocation à devenir un vrai technopôle ainsi qu'un pôle majeur du secteur tertiaire sur l'Agglomération.

Orano Projets viendra ainsi s'implanter aux côtés d'entreprises comme le groupe FIVA, CERAP, ASSYSTEM, le groupe ONET, l'accélérateur d'électron ATRON, l'INSTN, AXIANS, OREKA Group, etc., mais aussi à proximité du site universitaire et de l'ESIX Normandie, situés rue Max Pol Fouchet à quelques kilomètres de la ZAE.

De nombreuses parcelles restent disponibles, elles devraient voir rapidement de futures entreprises s'implanter, sur ce qui est aujourd'hui l'une des zones d'activité les plus dynamiques et les plus demandées du Cotentin.

*« La Zone d'Activité des Fourches a été conçue pour faciliter les interactions entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'activité économique », précise Benoît ARRIVE, V-P en charge du Développement Economique et de l'Emploi et Maire de Cherbourg-en-Cotentin. Le projet qui est présenté aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans cette volonté que nous portons : faire de cette zone une vitrine de nos savoir-faire et du dynamisme économique de l'Agglomération. L'installation d'une activité tertiaire portée par Orano et l'installation future du nouvel IFSI en face du hall technologique vont venir consolider cette dynamique ».*

### **Chiffres clefs :**

#### Montant des travaux :

- La phase 1, portant sur la partie existante de la zone, s'élève à 1 050 000€ HT, financée par la ville de Cherbourg-en-Cotentin.
- La phase 2, portant sur la partie Est, à viabiliser et aménager, s'élève à 1 950 000€ HT, financée par l'Agglomération du Cotentin.

La ZAE des Fourches accueille actuellement une quarantaine d'entreprises sur 35 Hectares.

Le territoire du Cotentin compte 42 ZAE qui s'étendent sur un total de 360 hectares sur 20 communes.